

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, QC, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Conseil d'établissement du 29 septembre 2010

1. Présences et vérification du quorum (art. 61)	Sont présents : Dominique Charest, personnel enseignant Johanne Cassivi, personnel enseignant Pascal Dehoux, parent Anne-Marie Girard, personnel de soutien Isabelle Guibord, technicienne éducation spécialisée Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde Renée-Anne Ouellet, parent Marcel Pépin, parent Isabelle Delage, parent Pierre Pharand, parent Céline C.Renaud, directrice Johanne Légaré, commissaire
	est absent : Le quorum est atteint à 19h00
2. Acceptation de l'ordre du jour CÉ. 10-11 - 01	CONSIDÉRANT qu'en absence d'un président, Céline C. Renaud directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour; CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres; EN CONSÉQUENCE , sur proposition Johanne Cassivi, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 29 septembre 2010 au conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco ; En y apportant les modifications suivantes : 1. Ajout au point 10. de l'élection d'un vice président. 2. Point 16. Parole de la direction autres points décalés 3. Rajout des points 21. OPP, 22. Formation des membres du C.E. et 23. Projet éducatif.
3. Adoption du procès-	Sur la proposition Isabelle Guibord, le procès-verbal de la

<p>verbal du 10 juin 2009 (art.69) CÉ.10-11- 02</p>	<p>réunion du 9 juin 2010 est adopté. Résolution adoptée à l'unanimité</p>
<p>4. Suivi au procès-verbal</p>	<p>Point 15. 389 élèves inscrits à l'école dont 3 classes de maternelle, de première et de deuxième, les autres étant à deux classes. Point 16. Classe de DSADA annulée.</p>
<p>5. Questions du public</p>	<p>Aucun public</p>
<p>6. Courrier reçu</p>	<p>Courrier de la fondation Paul Gérin-Lajoie Publicité pour une campagne de financement</p>
<p>7. Règles de régie interne CÉ.10-11-03</p>	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco, doit établir ses règles de Régie interne;</p> <p>CONSIDÉRANT que le projet, tel que déposé, reconduit les règles en vigueur au cours des dernières années;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition Anne-Marie Girard, il est résolu à l'unanimité :</p> <p>D'ÉTABLIR les règles de Régie interne du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco 2010-2011, en reconduisant les règles en application l'année dernière, dont une copie est versée en annexe (no 1) au procès-verbal pour en faire partie intégrante.</p> <p>Point 16.5 supprimé</p> <p>RÉVISÉ LE 29 SEPTEMBRE 2010.</p>
<p>8. Nomination d'un membre de la communauté CÉ 10-11 04</p>	<p>Il est proposé par Jean-Marc Mogé de nommer Mme Jocelyne Bordage comme membre de la communauté pour l'année 2010-2011.</p>
<p>9. Élection d'un(e) président (e) d'élection</p>	<p>Madame Renaud a été proposé par l'ensemble du conseil.</p>
<p>10. Élection : président(e) et</p>	<p>CONSIDÉRANT que l'article 56 de la loi sur l'instruction</p>

vice président
CÉ.10-11-05

publique (LIP) stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition Marcel Pépin et Pierre Pharand, il est résolu à l'unanimité :

DE CHOISIR Marcel Pépin au poste de président et Pierre Pharand comme vice-président du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco pour l'année scolaire 2010-2011

DE REMERCIER la directrice de l'école, madame Céline C. Renaud, d'avoir présidé le conseil d'établissement jusqu'au choix de notre président ;

DE MANDATER la directrice de l'école, madame Céline C. Renaud pour qu'elle informe la commission scolaire du nom du nouveau président du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco pour l'année scolaire 2010-2011;

11. Calendrier des rencontres (art. 67)
CÉ. 10-11-06

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances;

CONSIDÉRANT que Madame la directrice a élaboré une proposition de calendrier de travail pour le conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco;

CONSIDÉRANT que cette proposition de calendrier de travail tient compte des rencontres du comité de parents permettant ainsi à notre représentant d'y assister sans compromettre sa participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Pascal Dehoux, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER pour les travaux de notre conseil d'établissement, le calendrier de travail 2010-2011. Les dates retenues sont les :

10 novembre	8 décembre	9 février	30 mars	27 avril	18 mai	15 juin
18h30	18h30	À dét	À dét	À dét	À dét	À dét

DE MANDATER Madame la directrice, pour qu'une copie bien présentée du calendrier des séances ordinaires du conseil d'établissement 2010-2011 de l'école St-Jean-Bosco soit préparée. Que ce calendrier soit affiché dans l'école, envoyé aux parents et affiché sur le site internet de l'école. De plus, qu'une copie soit envoyée aux commissaires du quartier.

**12. Planification des activités et sorties éducatives de l'école
CÉ. 10-11 - 07**

Présentation du calendrier des sorties et des activités à l'école. Il

IL EST PROPOSÉ PAR Dominique Charest

APPROUVER les sorties éducatives pour l'année scolaire 2010-11.

Adopté à l'unanimité

Le calendrier des activités à l'école a été présenté à titre d'information.

13. Sous comité cour d'école

Le comité s'est réuni 3 fois l'année passée et une fois le 27 septembre. Il a permis d'effectuer un sondage pour avoir l'opinion des élèves et de leurs parents, les premiers voulant des structures et de la verdure et les derniers l'inverse. Plusieurs actions seront prises prochainement pour établir des plans et devis avec un architecte paysagiste, des demandes subventions et des recherches de financement seront effectués et certains changements seront apportés à la cour (projet à développer en fonction de l'argent disponible cet automne et au printemps) comme des nouveaux bancs, l'élargissement du parterre de la base des arbres pour permettre leur développement, remplacement du sable dans les bacs, etc...

14. Lois d'accès à l'information 2010-2011	Les formulaires de la Loi d'accès à l'information ont été remis aux membres du C.E. et doivent être remplis, et devront être remis à Mme Renaud.
15. Liste des membres du CÉ	Dominique Charest, personnel enseignant Johanne Cassivi, personnel enseignant Pascal Dehoux, parent Anne-Marie Girard, personnel de soutien Isabelle Guibord, technicienne éducation spécialisée Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde Renée-Anne Ouellet, parent Marcel Pépin, parent Isabelle Delage, parent Pierre Pharand, parent Céline C.Renaud, directrice
16. Mot de la direction	<p>Changement au régime pédagogique et bulletin</p> <p>Le marcheton sera jeudi ou vendredi selon la température.</p> <p>Dépôt du cadre national sur le fonctionnement du C.E. (voir document en annexe)</p> <p>Dîner pizza 2010-2011 Les trois premiers dîners pizza seront pris en charge par les deux groupes de sixième année qui en récoltera les profits pour leurs activités de fin d'année.</p> <p>Fête de la rentrée aura lieu le jeudi 07 octobre au gymnase vers 16h30. Au menu Macaroni, petits pains et dessert. Une contribution volontaire sera demandée.</p>
17. Parole au président(e)	Entrevoit une réflexion sur l'éducation et la formation continue du C.E.
18. Parole aux membres du personnel	Belle rentrée dans la joie et le dynamisme.
19. Parole du représentant du comité de parents	Une réunion a eu lieu avec l'annonce de la démission d'un commissaire et l'élection d'un nouveau Monsieur Serge Lafortune.
20. Parole du membre de la communauté et représentante au CCSEDAA	Mme Bordage étant absente, Mme Renaud dépose en son nom un résumé de la rencontre du 13 septembre 2010. (voir document en annexe)
21. O.P.P.	Un sous-comité composé de Marcel Pépin, Renée-Anne Ouellet et Pierre Pharand cherchera des personnes bénévoles voulant s'impliquer et développeront une stratégie pour faire connaître l'O.P.P. et ses impacts bénéfiques sur l'école.

<p>22. Formation des membres du C.E.</p>	<p>Marcel Pépin propose d'envoyer des capsules d'information sur le fonctionnement du C.E. avant les rencontres. Si des membres ont des questions sur le sujet abordé, ils pourront les poser lors de la rencontre.</p>
<p>23. Projet Éducatif</p>	<p>Le projet éducatif de l'école date de juin 2006, il répond bien au besoin de l'école, il n'y aura donc pas de changement cette année. La mise sur pied de la convention de gestion et les changements au régime pédagogique qui seront implantés cette année peuvent être intégrés facilement au projet éducatif.</p>
<p>24. Date de la prochaine réunion</p>	<p>Le 10 novembre 2010 à 18h30.</p>
<p>25. Levée de la séance CÉ. 10-11-08</p>	<p>21h07, la levée de l'assemblée est proposée par Jean-Marc Mogé</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le président</p> <p>La directrice Céline C. Renaud</p> <p>Notes prises par Jean-Marc Mogé.</p>